

ASSEMBLEE GENERALE – Vendredi 23 janvier 2009

CARREFOUR CULTUREL CODOGNANAIS

Comme chaque année, l'assemblée générale nous a réunis le vendredi 23 janvier 2009 au foyer communal. La séance a été ouverte à 18h par le vice-président qui nous rappelle que plusieurs actions ont été menées au cours de l'année 2008, année très active pour toute l'équipe de bénévoles du C.C.C. Les responsables de ces activités ont apporté leurs commentaires avec, en support, la rétro projection en photos, que Sylvette Cazellet nous a concoctée, de toutes ces manifestations. On peut citer : Le concert de « Guitares Plus » au temple, le gala de la danse, le printemps des poètes, le voyage à Porquerolles, le quatuor en l'église St André, chants et paroles du pays, le forum des associations, la pièce de théâtre en Lengo Nostro, lire en fête, l'orchestre d'harmonie et ses 53 musiciens, l'exposition GORO, la sortie à St Gilles, la participation au Téléthon, la pièce de théâtre « Feu Monsieur de Marsy », le concert de Noël.

Ensuite Monsieur P. Fanguin a parlé des réunions en Lengo Nostre, Bernard Février des ateliers de généalogie, Lucile Charnot et Yvette Robert des bibliothèques, Sylvette Cazellet du journal le « Coudougnan » et du site.

Le trésorier, Christian Vergniol a confirmé que les comptes de l'association sont sains et permettent de continuer à investir dans les projets qui nous tiennent à cœur. Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées.

Le montant de la cotisation pour 2009 est de 16€

Quelques projets 2009 : Vidéoconférence sur "l'histoire et généalogie dans le Midi protestant », une pièce de théâtre, le gala de la danse, le concert d'harmonie de Montpellier-Jacou, le voyage en Ardèche...Trois membres ont donné leur démission, quatre nouveaux membres vont rejoindre le conseil d'administration : Mme MEDDA, Mme BIRBEAU, M. ROUVIERE, M. VIALA.

C'est autour d'une galette des Rois que se clôtura cette sympathique Assemblée Générale 2009.

Au cours de l'Assemblée générale, le montant de la cotisation a été fixé à 16 Euros par famille.

Pour les anciens adhérents et pour tous ceux qui veulent adhérer à l'association, nous rappelons qu'il est possible de payer la cotisation :

- pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque, soit le mercredi et le vendredi de 15h à 17h45.
- en mettant le chèque dans la boîte aux lettres du C.C.C. (face la boîte aux lettres de la Poste)
- en s'adressant à Messieurs D. Arcaro ou C.Vergniol